

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 129 (1984)  
**Heft:** (1): SSO 150 ans Société Suisse des Officiers : allocutions tenues au cours de la fête du Jubilé à Fribourg les 21 et 22 octobre 1983

**Artikel:** Une étape : 150 ans de la SSO 1833-1983  
**Autor:** Bertsch, Roland  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348583>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# Une étape: 150 ans de la SSO 1833–1983

Colonel Roland Bertsch, Président central SSO 1983–1985

La Société suisse des officiers a 150 ans ces jours. Vieille ou jeune à 150 ans? C'est à cette question que nous allons tenter de répondre à l'étape que nous faisons aujourd'hui.

## Passé — présent

Notre société a été fondée le 24 novembre 1833 par des officiers de la Suisse de l'Est et appelée Société militaire suisse. Notre pays avait des années tristes derrière lui et des années turbulentes devant lui: — En 1798, l'ancienne confédération s'était effondrée presque sans résistance par manque de cohésion et de volonté de défense. Les puissances européennes foncèrent dans ce vide et la Suisse devint le théâtre de guerres d'armées étrangères. Une débacle politique et militaire donc. Et notre peuple a dû vivre et subir la signification de cette pensée: «Chaque pays a une armée; la sienne ou celle d'un pays étranger.»

— Depuis la convention fédérale de 1815, les troupes fédérales se composaient des divers contingents cantonaux qui représentaient quelque 2% de la population. L'instruction était laissée aux cantons et durait environ 30 jours pour les soldats, répartis sur un à deux ans. On essaya d'obtenir une certaine unité grâce aux écoles centrales à Thoun à partir de 1819, par des inspections fédérales des contingents cantonaux et par des camps d'exercice communs. Il fallait s'y attendre, le succès fut insuffisant; une armée fédérale digne de ce nom ne se réalisa que petit

à petit et chaque progrès fut le résultat — comme aujourd'hui — de beaucoup d'engagement et de beaucoup de patience.

Des commandants de troupes particulièrement éclairés remarquèrent cette insuffisance. C'est en particulier pour cette raison qu'en 1833 naquit la Société militaire fédérale avec pour but de promouvoir la bonne camaraderie entre frères d'armes et le sens commun pour l'armée fédérale.

Très vite, nombreuses furent les sociétés d'officiers cantonales qui se rallièrent à cette société militaire fédérale. Dans le premier semestre, les Appenzellois, les Argoviens et les Bernois. En 1860, tout les cantons et demi-cantons étaient représentés par 24 sociétés d'officiers. Cela demeura ainsi ... jusqu'à hier. C'est avec une grande joie que je peux vous communiquer que le comité central et la conférence des présidents a accepté comme 25<sup>e</sup> section cantonale la Société cantonale jurassienne des officiers. Nous nous réjouissons tout particulièrement que la séparation d'avec la Société cantonale des officiers bernois a bien pu se dérouler. Nous adressons une cordiale bienvenue dans le sein de la SSO à la Société cantonale jurassienne des officiers. Nous leur souhaitons beaucoup d'initiative et beaucoup de succès dans leur travail pour le bien de notre défense nationale.

La liaison est ainsi assurée avec le présent. Laissez-moi toutefois revenir à l'année 1933. A cette époque, le 100<sup>e</sup> anniversaire de la SSO fut célébré à Zurich. Comme à l'époque de la création, les temps étaient difficiles. Le fascisme et le national-socialisme étendaient leur in-

---

fluence sur notre pays. Pourtant, faisant suite à la peur de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, le pacifisme était très répandu: «Plus jamais de guerre» était la devise. On plaçait beaucoup d'espoirs dans l'alliance entre les peuples et dans les négociations sur le désarmement qui, à l'époque déjà, avaient lieu à Genève. Dans notre armée, l'école de recrues durait 67 jours, un cours de répétition 2 semaines. Le mousqueton 31 venait d'être introduit. Une année plus tard, 1934, c'était le lance-mines 8,1 cm et le canon d'infanterie de 4,7 cm comme première arme antichars de notre armée. Je voulais revenir sur le début des années 30 pour deux raisons:

— Plus de 70 anciens commandants de corps, divisions et brigades ont répondu à notre invitation: ils ont vécu cette époque difficile et ont contribué en partie à la façonner. Je vous salue bien cordialement, Messieurs, vous qui êtes maintenant à la retraite. Vous tous avez donné beaucoup à nombre d'entre nous.

— Je voulais revenir 50 ans en arrière, parce qu'on peut facilement tracer des parallèles avec l'époque actuelle:

a) Hier comme aujourd'hui, le maintien de la paix est un désir profond de tous les peuples. On a abusé et on abuse encore de ce désir. Des puissances politiques l'utilisent à leur profit.

b) A l'époque, on discutait de désarmement, longtemps, en vain, comme aujourd'hui, avec des résultats qui ne peuvent réjouir personne.

c) A l'époque, le conseiller fédéral Rudolf Minger demanda des efforts plus importants pour un armement suffisant de notre armée. Le peuple suisse le suivit en hésitant d'abord, puis d'une manière impressionnante. Que l'on se remémore l'emprunt de la défense nationale qui a été surpassé de beaucoup. Et aujourd'hui? Non pas à cause de notre jubilé, mais à la vérité il faut reconnaître et être satisfait que dans les dernières années beaucoup a

été entrepris pour adapter notre défense générale et en particulier la très coûteuse défense militaire de notre pays à la menace extérieure croissante. On rappellera ici la défense anti-chars pour les bataillons de fusiliers, la couverture aérienne, l'importante modernisation de l'artillerie, la protection DCA des troupes mécanisées. Le nouveau char de combat est en route. Pour ces gros efforts qui n'ont vraiment été donnés à personne, il faut remercier le Gouvernement et le Parlement; nous voulons également remercier aujourd'hui tout le peuple suisse. Pouvons-nous alors nous en aller heureux et comblés dans nos désirs et passer à la partie récréative? Malheureusement pas et nous en sommes bien loin.

## **Les tâches qui nous préoccupent aujourd'hui**

### **Armement**

La menace possible a crû incroyablement vite et parallèlement aux progrès techniques et elle continue de croître comme un boulon sur une vis sans fin. Nous devons dès lors toujours nous poser la question: faisons-nous vraiment tout ce qui est nécessaire pour notre défense militaire. Pour une défense crédible à l'égard de l'étranger? Peut-être que pas tout à fait. Serions-nous insatiables après les gros crédits d'armement votés ces dernières années ou qui le seront prochainement? Pourtant renouveler et investir est une tâche permanente dans notre armée comme dans l'industrie.

Un retard ne peut qu'à peine être rattrapé ou alors avec de gros moyens. Celui qui connaît notre armée de l'intérieur sait que nous devons en priorité rattraper le retard pris pour certains armements. Or, justement aujourd'hui, des projets d'acquisition doivent être étalés dans le temps,

---

repoussés ou même totalement abandonnés. Les moyens à disposition sont tellement étendus dans le temps que la mobilité dans l'armement, désirable à moyen terme, disparaît ou ne peut être récupérée qu'en renonçant à d'autres importants projets. Nous devons donc sérieusement nous demander: l'armée veut-elle trop ou consacrons-nous trop peu à notre armée? Pour la deuxième question, nous avons effectivement des indices et je n'hésiterai pas à les indiquer:

— En consacrant à peine 2% du produit national brut à la défense militaire, nous dépensons peu en comparaison d'autres pays. Presque dans tous les pays d'Europe occidentale, les chiffres oscillent entre 3,5% et 5%. Nous savons que notre système de milice est économique et qu'environ la moitié des dépenses militaires peuvent être faites pour le matériel et les constructions, alors que l'étranger consacre un tiers. Ces aspects positifs ne doivent pas faire oublier la compensation nécessaire pour les investissements.

— Jusqu'au milieu des années 60, les dépenses militaires s'élevaient à 2,5% ou plus du produit national brut. Depuis, la part a sans cesse diminué jusqu'en 1975 où elle atteignit environ 1,8%. Depuis lors, elle oscille entre 1,8% et 2% du produit national brut. Et ceci à un moment où augmente la technologie et où il faut davantage de capitaux pour les biens d'armement, pour l'industrie et l'environnement. On serait dès lors tenté de parler de démontage. Je ne le fais pas. Mais nous ne devons pas oublier que, mesurées à la part du produit national brut, les dépenses militaires sont d'un quart moins importantes que dans les années 60.

Conséquences: pour pouvoir réaliser à temps seulement les projets d'armement les plus urgents, il faudra prévoir des dépenses annuelles supplémentaires de l'ordre de 500 millions à 1 milliard de francs. Cela peut paraître exagéré, voire

arrogant. En fait, ces sommes importantes ne représentent que le 0,2% à 0,5% du produit national brut. Cette part ne représenterait que celle qui était usuelle pour les dépenses militaires en 1960. Le peuple suisse est-il disposé à payer autant pour éviter la guerre par une défense crédible? Je suis persuadé que la majorité dit oui si on l'informe ouvertement.

Celui qui cite de tels chiffres doit s'attendre à être traité de traîneur de sabres qui veut une armée de type grande puissance en format de poche. Il est facile de répondre: celui qui n'est pas prêt à accorder à notre armée, essentiellement d'infanterie, les moyens de feu lourds pour l'appui direct et indirect, a quelque chose contre nos fusiliers. Il veut faire quelque chose pour notre armée plutôt par des paroles que par des actes. Pour nos jeunes soldats désireux de servir, pour lesquels j'ai une haute considération, il faut appliquer le principe: «L'argent épargne du sang», et non le contraire. La SSO s'engage dans ce sens de manière convaincue et décidée, aujourd'hui comme hier.

## Instruction

Le problème des instructeurs existe depuis toujours. Il est prouvé qu'il manque aujourd'hui entre 150 et 200 officiers-instructeurs avec toutes les conséquences négatives que cela implique pour l'éducation et l'instruction efficace de nos jeunes cadres de milice, dont la vie privée en souffre aussi. Le plafonnement du personnel a, il est vrai, des effets salutaires. Et maintenant? Il serait facile de faire une exception. Pourtant le DMF a une autre chance. Comme dans chaque fabrique de machines de l'économie privée, on devrait pouvoir prendre des mesures de rationalisation dans les fabriques d'armement fédérales et faire ainsi apparaître des réserves. On sait qu'elles sont peut-être plus

---

difficiles à trouver que dans le domaine privé pour des raisons politiques ou pour des motifs partiellement régionaux. Toutefois, on devrait peu à peu libérer pour le corps d'instruction 150 à 200 places, sans qu'il y ait de difficultés sociales. Cela représenterait 3% à 4% de l'effectif du personnel actuel sans les apprentis, un objectif qui pourrait être atteint en quelques années si l'on se fonde sur les expériences civiles.

Dans un pays aussi habité que le nôtre, il n'est pas non plus surprenant que nous ayons des difficultés avec les places d'instruction. Pas plus qu'il n'est surprenant qu'il soit très difficile de créer de nouvelles places d'instruction quand les possibilités d'exercice ont disparu. Nous comprenons très bien les populations directement touchées lorsqu'elles n'appellent pas de leurs vœux la construction d'installations d'instruction militaire et dans certains cas les refusent avec force. Il est difficile de se plier au bien commun. Nous avons par contre moins de compréhension pour les alliances d'occasion voulant combattre les nouvelles places d'instruction. Cachés sous des pélerines aux couleurs de la nature, certaines gens se pressent parce qu'elles rejettent l'idée de notre défense nationale et parce qu'elles préféreraient supprimer notre armée. Garantir un nombre suffisant de places d'instruction nécessite de la résistance, de la patience et de très bons nerfs. Ici, la SSO participe de toutes ses forces et sur une large base.

Lorsque le combat politique est terminé et que les derniers nuages se sont éloignés, il apparaît heureusement que l'environnement et l'instruction militaire peuvent tout à fait faire ménage commun. L'instruction militaire et l'utilisation de terrains civils (agriculture de montagne, tourisme) est tout à fait possible à condition de faire preuve de bonne volonté de part et d'autre. Egards et compréhension mutuelle de même que disponibilité de la

part de la troupe en sont les conditions. En développant et en pratiquant des rapports corrects et cordiaux avec la population civile concernée, les officiers ont une tâche de responsabilité qui ne peut que profiter à long terme à notre armée.

### **Notre foi en la défense générale**

La SSO est convaincue de la nécessité de la défense générale. Bien que nous soyons engagés avant tout pour la défense militaire du pays, nous ne sommes pas borgnes. Nous avons conscience de l'importance de tous les piliers de notre défense générale, soit:

- La politique étrangère comprise dans le sens d'une politique de neutralité active fondée sur la responsabilité internationale et la solidarité.
- La défense militaire du pays ayant pour but d'éviter la guerre en étant prêt à se défendre, mais aussi en tant qu'instrument d'une légitime défense, d'une défense opiniâtre.
- La protection civile comme condition de survie et de résistance pour la population, pour nos proches.
- L'approvisionnement économique.
- La protection de l'Etat.
- L'information et la défense psychologique.

Nous sommes convaincus que l'idée globale de notre défense générale n'est que trop peu connue. Une information sur une large base fait défaut, même dans notre société. Si cela est possible, plusieurs questions aujourd'hui émotionnelles devraient pouvoir être résolues plus facilement et plus tranquillement:

- La participation de la femme à la défense générale, qui, si elle est bien comprise, n'a rien à faire avec une militarisation de notre société. Les femmes doivent pouvoir se comporter correctement en cas de situations de crise ou de détresse. Cela

---

signifie qu'il faut introduire une formation de base simple, avant tout à l'échelon local. Nos femmes ont moins un devoir qu'un droit à la protection personnelle pour le bien de nos familles.

— Pour les objecteurs de conscience, pour des motifs religieux ou éthiques, il devrait être possible dans un avenir proche de leur trouver une place dans le cadre de la défense générale qui comprend un secteur civil et varié. Nous ne pouvons toutefois pas apporter notre soutien à l'idée d'une décision personnelle, d'un choix entre le service militaire ou une autre sorte de service — de self-service — par la simple preuve par l'acte.

— La protection civile rend la survie de la population possible même lors d'une menace par des moyens de destruction massifs. Nous sommes dès lors particulièrement sensibles aux attaques dirigées contre la protection civile. Ces attaques se font directement contre notre population civile, contre la protection de nos femmes, enfants et personnes âgées. C'est une attitude irresponsable et inhumaine dans le monde d'aujourd'hui.

Nous saluons la possibilité pour des officiers de passer plutôt dans les états-major de conduite civile et dans la protection civile. On pourra ainsi combler plus rapidement les lacunes existant encore dans l'organisation. On ne peut pas dire qu'aujourd'hui les officiers se précipitent dans la protection civile. Il faut revoir notre système de pensée. Je remercie donc tous mes camarades qui montrent l'exemple, oubliant leurs désirs personnels et qui s'engagent dans les dernières années dans le cadre civil de la défense générale.

## Nous avons raison d'avoir confiance

En conclusion, j'aimerais m'adresser à nos membres jeunes et moins jeunes, à ceux qui sont présents et absents: dans un petit livre résumant les résultats de l'espionnage allemand contre la Suisse en 1942, il est question des propos volontiers critiques de nos officiers de milice. Avons-nous beaucoup changé depuis lors? Je ne suis pas tout à fait sûr. Je crois bien plus que derrière ces critiques se cache quelque chose d'autre: un manque de confiance en soi. Nous sommes des planificateurs entraînés, consciencieux et bien instruits. Mais sommes-nous des combattants décidés, courageux sans être téméraires? L'histoire de David et Goliath nous dit-elle encore quelque chose? Ou est-ce que nous croyons: les autres peuvent tout, nous ne pouvons rien. Les autres ont tout, nous n'avons rien. Car il n'en est rien! Grâce à la défense combinée, nous avons une bonne chance; surtout si nous conduisons cette défense non pas de manière passive, en attendant, mais de manière active et offensive. Dans une division de chars modernes à l'Est et à l'Ouest, seul 10% de tous les véhicules sont des chars de combat. Un tel adversaire doit être attaqué au bon endroit et détruit. Nous pouvons avoir confiance en nous-mêmes si nous faisons ce qu'il faut pour notre armement. C'est dans cet esprit que nous allons continuer; avec nos 150 ans, nous sommes une jeune société suisse d'officiers. Et pour la route, je vous laisserai ce mot d'un soldat, Edgar Schumacher:

*«Celui qui veut comprendre les hommes doit se comprendre lui-même. Celui qui veut montrer le chemin doit lui-même être en chemin.»*

